

L'accueil individuel

8 décembre 2021

Chez une assistante maternelle

Près de 188 professionnelles de la Petite Enfance sont à votre disposition pour accueillir votre enfant près de chez vous ou à proximité de votre travail.

L'assistante maternelle est agréée par le Département pour une durée de 5 ans. L'attestation de son agrément précise le nombre d'enfants qu'elle peut accueillir à son domicile, de façon régulière ou temporaire. Cela peut aller de 1 à 4 enfants accueillis simultanément.

En faisant le choix d'un accueil au domicile d'une assistante maternelle, votre tout-petit bénéficiera d'un mode d'accueil personnalisé et cocooning notamment pour les bébés, tout en évoluant avec d'autres enfants.

Liste des assistantes maternelles

Comment obtenir la liste des assistantes maternelles de la commune et leurs disponibilités ?

Consultez les sites ci-dessous :

- assmat.loire-atlantique.fr
- monenfant.fr

Démarches à faire

Comment obtenir des informations sur votre rôle d'employeur, les démarches à faire ?

Vous pouvez consulter les documents pour vous aider (lien que vous trouverez en bas de page).
Vous pouvez, également, solliciter le Relais au 02 40 80 86 27 et ram@saintsebastien.fr

- Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
- Mardi : de 9h à 18h30
- Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
- Jeudi : de 9h à 12h
- Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Quelles aides financières aurez-vous ?

- [Faire une demande de prestations à la Caf](#)
- [Comment faire une demande de Complément Mode de Garde sur caf.fr ?](#)
- [Pajemploi Urssaf](#)

Pour vous aider

- Mémento pour le parent employeur
- Coordonnées utiles
- Charte d'accueil entre parents et assistante maternelle
- Guide différences culturelles et religieuses
- Trame de bulletin de salaire année 52 semaines + détail des cotisations
Trame de bulletin de salaire 46 semaines ou moins
- Simulateurs pour évaluer le net et le brut
- Attestation d'adhésion Pajemploi +
- Trame engagement réciproque
- Contrat CDI proposé par Pajemploi pour assistante maternelle

- Contrat CDI proposé par Pajemploi pour garde à domicile
- Contrat CDD (remplacement d'une assistante maternelle) proposé par Pajemploi
- Contrat CDI proposé par Pajemploi pour garde partagée
- Contrat CDI proposé par Pajemploi pour garde à domicile simple
- Déclaration Pajemploi – Guide pratique pour les primo-déclarants
- Certificat de travail proposé par Pajemploi
- Solde de tout compte proposé par Pajemploi
- Démarches Pôle Emploi

La garde à domicile

Et si vous faisiez garder votre enfant chez vous ?

Vous embauchez une personne :

- Soit en direct et vous êtes employeur
- Soit par un prestataire et vous êtes soit employeur après le recrutement, soit client et vous n'avez aucune démarche à faire.

Une garde à domicile, seul ou à plusieurs ?

Pour que votre enfant ne soit pas seul ou pour réduire le coût de la garde, vous pouvez mettre en place une garde partagée avec une autre famille.

Le salarié assure alors la garde des enfants de 2 familles en même temps, alternativement au domicile de l'une ou de l'autre. Les familles s'entendent sur les modalités de garde (horaires de travail, salaire, dates des vacances ...) mais rédigent tout de même chacune un contrat avec le salarié.

Combien cela vous coûtera ?

C'est un emploi qui peut se déclarer au [Cesu](#) ou à [Pajemploi](#).

- [Simulateur de FEPEM](#)

Un besoin uniquement ponctuel ?

Si vous avez besoin de faire garder votre enfant de plus de 3 ans de manière ponctuelle et occasionnelle, vous recherchez plutôt un baby-sitter (lien vers Info Jeunes Saint-Sébastien-Sur-Loire).

L'accueil se fait au domicile d'un assistant maternel indépendant ou de crèche familiale ou encore au sein d'une Maison d'assistantes maternelles. Il peut aussi avoir lieu au domicile de la famille

- Les assistants maternels indépendants
- Les gardes à domicile

| | Modalité d'accueil | Lieu d'accueil | Horaires d'accueil | Tarifs et aides possibles |
|---------------------------------------|--|-------------------------------------|---------------------------------|---|
| Assistant-e maternel-le indépendant-e | L'AM est employé-e par les parent | Au domicile de l'AM | À définir avec l'AM | À définir avec l'AM dans le respect de la convention collective des AM Possibilité de percevoir la PAJE CMG |
| Maison d'assistant-e-s maternel-le-s | L'AM est employé-e par les parent | Dans un local commun à plusieurs AM | À définir avec les AM de la MAM | À définir avec l'AM dans le respect de la convention collective des AM Possibilité de percevoir la PAJE CMG |
| Garde à domicile | L'employé-e familial-e auprès des enfants est employé-e par les parent | Au domicile des parents | À définir avec l'employé-e | À définir avec l'employé-e dans le respect de la convention collective des salariés du particulier employeur (PAJE CMG) |

Contact

Petite Enfance

1 rue Annie Hure
Saint-Sébastien-sur-Loire
44230

02 40 80 86 28

[Écrire](#)

Du lundi au mercredi :

8h30-12h

13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi :

8h30-12h

13h30-17h30

■

- [Contact](#)